

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de
la FACEL Yvelines
Fédération des Associations Culturelles Éducatives et
de Loisirs des Yvelines

13 juin 2015

Siège social : 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles

Présents

1. Monsieur Philippe Duthoit : Président
2. Père Eric Duverdiér, membre de droit
3. Madame Lise Conxicoeur, Secrétaire
4. Madame Claire Emmenecker, trésorière
5. Madame Léna Oura, Représentante de l'ACEL de Trappes
6. Madame Christine Prudhon, Représentante de l'ACEL Aubergenville
7. Monsieur Charles Litzow, Président de l'ACEL de Sartrouville
8. Madame Marie-Pierre Rébillat, Présidente de l'ACE 78,
9. Madame Alexandra Gonthier, responsable pastorale de la direction diocésaine de l'enseignement catholique
10. Madame Christine Boussaroque, représentante du Club Saint-Quentin
11. Monsieur Livier Venin, Président de l'ACEL Sainte Bernadette (Versailles)
12. Madame Céline Graciannette, Présidente de l'ACEL Sainte Thérèse (Elancourt)
13. Père Jacques-Bertrand Robert
14. Monsieur Pierre Darche
15. Monsieur Nicolas Legland
16. Monsieur Emmanuel Arnoux, président du Club Sainte Anne (Mantes la Jolie)

Invités :

- Madame Cécile Yaméogo, Chargée de projets à la FACEL Yvelines
- M. Jacques Frachon et M. Arthur Bourdet pour l'union Paroissiale de Triel

Ont laissé un mandat :

1. M. Bondonneau, Président de l'AMEP (Montfort l'Amaury) – *mandat blanc*
2. Mme Elisabeth Baduel, Présidente de l'ACEL Villepreux-Les Clayes-Plaisir– *mandat blanc*
3. Mme Geneviève Guilhem-Ducléon, AEP 78– *mandat blanc*
4. M. Jacques Quartier– *mandat blanc*
5. Mme Capucine Mandon, Pastorale des jeunes– *mandat blanc*
6. Mme Bérangère Bossy, catéchèse - *mandat laissé à Mme Gonthier*
7. M. Michel Tatibouet, AEPB (La Celle Saint Cloud) – *mandat blanc*
8. Mme Nicole Grelaud, patronage St Etienne (Mantes la Ville) – *mandat blanc*
9. M. Gilles Deviercy, Association paroissiale d'Elancourt-Maurepas– *mandat blanc*
10. Mme Sophie Viseur, Association St François d'Assises (Viroflay) – *mandat blanc*

NL
LC

Ordre du jour

- Candidatures de nouveaux membres
- Présentation et approbation :
 - ✓ du rapport moral,
 - ✓ du rapport financier, du budget prévisionnel
- Fixation de la cotisation 2015
- Vente de Saint André
- Élection des membres au sein du conseil d'administration

9H40 : L'assemblée générale est ouverte.

En application de l'article 11 des statuts, le quorum du tiers des membres présents ou représentés (23 sur 26 membres) étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Après avoir remercié les membres présents, avoir effectué un tour de table et distribué les mandats, le Président passe la parole à M. Arnoux pour présenter les activités du club Sainte Anne.

Candidatures

M. Emmanuel Arnoux présente les activités du Club Sainte Anne de Mantes la Jolie. Cette association est née après l'arrivée de sœurs franciscaines (diplômées BAFD et expérimentées dans l'accueil collectif de mineurs). Elles ont développé un accueil les mercredis après-midi au relais Sainte Anne à Gassicourt. L'un des objectifs est de créer un lieu de mixité social entre des quartiers très cloisonnés (le Val Fourré et la collégiale) et d'accompagner aussi la réunion de deux paroisses.

Une vraie mixité confessionnelle, d'origine... existe désormais dans ce Club où 40 enfants sont inscrits et en moyenne 25 sont accueillis par mercredi.

De plus, les enfants ont pu bénéficier de séjours de vacances en avril et 8 sont partis.

Aujourd'hui tous les animateurs sont bénévoles. L'équipe est formée de 5 animateurs auxquels s'ajoutent les deux sœurs.

Pour l'an prochain une proposition de soutien scolaire (en cohérence avec l'existant sur la paroisse ou dans l'environnement) est à l'étude, après plusieurs demandes de parents.

Des questions sont posées :

-Les liens avec l'ACE doivent être travaillés

-Le Club Sainte Anne ne propose pas d'accueillir les enfants de l'enseignement catholique le mercredi matin car il n'y a pas eu de demande. De plus, le patronage Mantes la Ville propose déjà cela sur un secteur géographique proche et a encore une capacité d'accueil sur ces heures-là.

Après avoir adhéré au projet éducatif de la FACEL Yvelines, la candidature est mise au vote et c'est à l'unanimité que le Club Sainte Anne devient membre de la FACEL Yvelines

Présentation du rapport moral

10h10 : La Secrétaire donne lecture du rapport moral à l'Assemblée.

La parole est donnée au P. Jacques-Bertrand Robert qui présente la session BAFA 2014. Il rappelle l'importance du suivi des stagiaires et donc l'étude préalable par les associations qui envoient de la capacité de suivi. Il annonce enfin son départ de la mission BAFA et sa démission du conseil d'administration.

L'ACEL de Trappes, par la voix de Léna Oura présente l'intérêt pour leur association d'accueillir des jeunes en mission de service civique.

Une question est posée sur la capacité d'émission de reçus fiscaux. Il est rappelé que seules les associations d'intérêt général peuvent y accéder et que les études de dossier doivent donc se faire au cas par cas.

Celui-ci est approuvé par vote à l'unanimité.

Présentation du rapport financier

Puis le rapport financier est présenté par la Trésorière ainsi que le budget prévisionnel. La vente du chalet Saint André de Crest-Voland semble se profiler, toutefois il faut attendre la réalisation concrète avant de faire rentrer cela dans un budget prévisionnel.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

La trésorière arrive au terme de son mandat.

Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation a été maintenu à 30 €. Décision prise à l'unanimité.

Présentation de l'Union paroissiale de Triel

Le Père Matthieu Berger a mandaté Jacques Frachon et Arthur Bourdet afin de présenter les activités de l'union paroissiale de Triel.

Cette association organise environ 6 dimanches par an (entre 10 et 20 enfants) des activités de type patronage et 3 jours durant les vacances de la Toussaint et de printemps (jusqu'à 40 enfants de 8/12 ans)

Des visites sont organisées dans ce cadre (rencontre avec les Roms...). Une question est posée sur la continuité de cette action.

Des soirées ciné/pizza/débat sont organisées pour les 3^{ème} et lycéens environ tous les 2/3 mois.

Une journée des jeunes a eu lieu en 2014 proposant un rallye voiture.

L'association organise également des camps estivaux pour les 7/17 ans et des camps skis (collégiens/lycéens).

La question de l'adhésion de l'association à la FACEL Yvelines ne peut pas se poser car M. Jacques Frachon n'a pas reçu mandat pour s'engager au nom de l'association.

Vente de Saint André à Crest Voland

11H30 : Dans la perspective de cette vente, il est voté une résolution conférant les pouvoirs les + larges au président et au membre du bureau qu'il désigne pour la vente de Saint André.

Départ du Père Éric Duverdier

Le Père Éric Duverdier, représentant de Mgr Aumonier, membre de droit de la FACEL Yvelines, annonce son départ après un an dans cette mission et annonce que son successeur sera le Père Jacques Noah Bikoé vicaire à Poissy à la rentrée prochaine, formé BAFD et très au fait des questions éducatives.

Élection des membres

Quatre membres arrivent au terme de leur mandat au conseil d'administration : Le club Saint-Quentin, l'ACE, Mme Emmenecker, M. Quartier.

Un membre démissionnaire : P. Jacques-Bertrand Robert

Quatre membres ont fait acte de candidature : le Club Saint-Quentin (pour un 2^{ème} mandat), l'ACEL de Trappes, Pierre Marchal et Nicolas Legland.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, les quatre candidats ont été élus à l'unanimité.

Nous remercions ici la présence au sein du CA de l'ACE, de Claire Emmenecker et de M. Quartier.

11H50 : L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

